Le PLR s'attaque à l'extension de Cornavin

MOBILITÉ • La guerre autour des chantiers ferroviaires prévus à Cornavin et à Genève-Aéroport prend une nouvelle tournure. Le député PLR Rolin Wavre dépose un projet de loi demandant un crédit d'étude.

Fabio Bonavita

FRANCIS HALLER/DR

L'entrée principale de la gare Cornavin. En médaillon, l'ingénieur Rodolphe Weibel. Son contre-projet ne coûterait que 740 millions de francs.

«Mon projet de loi demande un crédit de 1,8 million de francs pour que l'Etat puisse mener une véritable étude sur la faisabilité du bouclement de la ligne ferroviaire entre l'aéroport et la ligne Genève- Lausanne, une solution qui faisait partie du discours de toutes les autorités de la Ville, du Canton, des CFF et de la Confédération entre 1985 et 2011. Elle semble avoir été mystérieusement écartée sans aucun débat ni argumentation de fond.» Irrité par le silence des autorités sur le projet Weibel, le député PLR Rolin Wavre passe donc à la vitesse supérieure dans l'affaire de l'extension de la gare Cornavin (*lire GHI des 7.3.19 et 11.4.19*).

Silence radio de l'Etat

Serge Dal Busco, le conseiller d'Etat en charge du Département des infrastructures (DI), maintient son mot d'ordre: motus et bouche cousue. Son porte-parole, Roland Godel, confirme: «Nous répondrons aux élus qui nous interrogeront à ce propos, pas par voie de presse, car nous ne souhaitons pas alimenter publiquement une polémique vaine entretenue sans fin par les tenants de ce projet irréaliste.» Un silence pimenté d'un zeste d'arrogance qui agace Rolin Wavre: «Pour l'instant, le conseiller d'Etat n'est pas encore sorti du bois. Il laisse parler ses hauts fonctionnaires qui ont écarté d'un revers de manche le projet de la boucle de l'aéroport sous prétexte que les CFF n'en veulent pas pour des raisons d'horaires et de nettoyages des trains. Je trouve que c'est assez léger.» Avant d'ajouter: «Compte tenu des coûts énormes, mais aussi des nuisances considérables qu'entraîneraient ces travaux en pleine ville pour l'extension de Cornavin, il ne pourra pas éviter un débat plus ouvert. Nous sommes à un tournant. Mon collègue député PLR Cyril Aellen m'a soutenu sur les réseaux sociaux. Je travaille également sur ce sujet avec le député MCG Patrick Dimier.»

Une différence de 4 milliards de francs

Pour rappel, cette guerre larvée oppose deux camps. D'une part, l'Etat, l'Office fédéral des transports (OFT) et les CFF défendent la création d'une infrastructure dite «raquette» reliant la gare de Cornavin à celle de Genève-aéroport. Coût de l'ensemble? Environ 4,67 milliards de francs. De l'autre côté du ring, l'ingénieur Rodolphe Weibel et son contre-projet de boucle estimé à 740 millions de francs. Lequel choisir? Les CFF optent pour la politique de la patate chaude. Leur porte-parole Jean-Philippe Schmidt précise: «La planification du développement du réseau ferroviaire en Suisse est de la compétence de l'Office fédéral des transports.» Rolin Wavre ne l'entend cependant pas de cette oreille: «Le projet de l'ingénieur Weibel d'un coût très nettement inférieur et d'une simplicité d'exécution très supérieure, devrait au moins faire l'objet d'un examen approfondi.» ■

ÉDITORIAL

Fabio Bonavita

Le mépris ne paie plus

L'ingénieur Rodolphe Weibel est un empêcheur de tourner en rond. Depuis des années, il se bat sans relâche contre l'arrogance d'une administration convaincue d'avoir raison. Résultat, ses courriers restent sans réponse. Pourtant, il ne souhaite qu'une chose. Que son contre-projet de l'extension de la gare Cornavin et de Genève-Aéroport soit examiné avec équité. Mais dans les rouages du système bureaucratique de l'Etat, on supporte très peu la contradiction. Même si elle peut se chiffrer à 4 milliards de francs d'économies, la différence entre les deux propositions. Cette attitude méprisante a peut-être fonctionné par le passé, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il a suffi que *GHI* se saisisse de l'affaire (*lire éditions des 7.3.19 et 11.4.19*) pour que des députés sortent du bois. Les uns après les autres, ils se sont mis à questionner le projet officiel. Et surtout l'attitude du conseiller d'Etat Serge Dal Busco qui se terre dans un mutisme probablement destiné à fatiguer l'adversaire. Comme souvent, c'est l'inverse qui s'est produit puisque le député PLR Rolin Wavre vient de déposer un projet de loi visant à réexaminer les deux projets. Preuve que le mépris est définitivement *has been*. Tant mieux!